Les centres collégiaux de **trans**fert de **tech**nologie ont pour mission d'accompagner les organismes, les entreprises et plus particulièrement la PME dans l'innovation par :

- le soutien technique
 la recherche appliquée
 l'information et la formation



Des gens de technologie orientés solutions.

40 centres

500 experts

Partout au Québec



Plan de la présentation

- Présentation du concept de centre collégial de transfert de technologie (CCTT)
- Domaines technologiques couverts
- Comment faire affaires avec un CCTT
- Programmes d'aide financière



Centres collégiaux de transfert de technologie

- Centres de développement et de transfert de technologie ayant pour mission de travailler pour et avec les entreprises, en particulier les PME
- Ils relèvent des cégeps du Québec
- Ils sont reconnus et financés par :
 - le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS)
 - le Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec (MDEIE)



Transfert de technologie !?!?!?

- Processus permettant à l'entreprise de s'approprier une technologie ou une expertise
 - Technologie existante non encore intégrée ou maîtrisée par l'entreprise
 - Nouvelle technologie développée conjointement par l'entreprise et le CCTT
 - Souvent un mélange des deux



Mission

- Les CCTT ont pour mission d'accompagner les entreprises par :
 - du soutien technique
 - du développement technologique
 - de l'information
 - de la formation



Quelques chiffres

- Quarante-six centres
- Dans autant de domaines
 - Certains "verticaux" : plusieurs facettes d'un même secteur industriel
 - Aéronautique, agroalimentaire, textile, etc.
 - D'autres "horizontaux" : une seule technologie qui s'applique dans plusieurs secteurs industriels
 - Maintenance, robotique, mécanique, productique, etc.
- 500 experts: techniciens, ingénieurs, chercheurs



Bioalimentaire

http://www.reseautranstech.qc.ca/

- Agriculture (Agrinova)
- Pêches, aquaculture et transformation des produits marins (Halieutec)
- Transformation des aliments (Cintech agroalimentaire)
- Emballages et génie alimentaire (ITEGA)
- Bioproduits (Biopterre)



- Forêt et transformation du bois
 - Foresterie (2 centres : CERFO et CEDFOB)
 - Pâtes et papiers (CSPP)
 - Transformation des produits forestiers (SEREX)
 - Meuble et bois ouvré (EQMBO Entreprises)
 - Valorisation des résidus forestiers (CTRI)
 - Bioproduits (Biopterre)



- Matériaux
 - Métallurgie (CMQ)
 - Plasturgie (CTMP)
 - Composites (CDCQ)
 - Textiles, géosynthétiques et matériaux souples (Groupe CTT)



- Transport
 - Aérospatiale (CTA)
 - Technologies maritimes (Innovation maritime)
 - Transport avancé (ITAQ)
 - Logistique (IILM)



- Environnement
 - Écologie industrielle (CTTEI)
 - Technologies de l'eau (CTE)
 - Technologies environnementales (CNETE)
 - Valorisation des résidus industriels (CTRI)



- Technologies de l'information
 - Microélectronique (CIMEQ)
 - Télécommunications (C2T3)
 - Imagerie numérique et médias interactifs (CIMMI)
 - Géomatique (CGQ)



- Autres domaines
 - Optique-photonique (Optech)
 - Énergie éolienne (TechnoCentre éolien)
 - Procédés chimiques (CEPROCQ)
 - Oléochimie industrielle (Oléotek)
 - Électrochimie (CNETE)
 - Technologie minérale (CTMP)
 - Imprimerie (ICGQ)



- Autres domaines
 - Habillement (Cégep Marie-Victorin, Montréal)
 - Orthèses et prothèses (Collège Mérici, Québec)



- Technologies industrielles
 - Mécanique industrielle (Mécanium)
 - Mécanique, électronique et informatique industrielles (CSTPQ)
 - Production automatisée (CPA)
 - Robotique et vision industrielle (CRVI)
 - Productique (CPIQ)



- Technologies industrielles
 - Soudage laser (CSTPQ)
 - Maintenance industrielle (CEMI)
 - Logistique (IILM)



CCTT en pratiques sociales novatrices

- Éducation et santé
 - Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière
- Intégration professionnelle des immigrants
 - IRIPI, Cégep de Maisonneuve, Montréal
- Innovation sociale en agriculture
 - CISA, Cégep de Victoriaville



CCTT en pratiques sociales novatrices

- Développement durable
 - CIRADD, Cégep de la Gaspésie et des Îles
- Inclusion scolaire et professionnelle des étudiants en situation de handicap
 - CRISPESH, Cégep du Vieux-Montréal et Collège
 Dawson
- Responsabilité sociale et écocitoyenneté
 - Collège de Rosemont



Pour vous, un CCTT peut être...

- Une source d'expertise dans votre domaine
- Une source d'expertise dans un domaine complémentaire au vôtre
- Un partenaire pour le développement d'un produit destiné à une application particulière
- Une source d'expertise pour améliorer la productivité de votre entreprise



Comment faire affaires avec un CCTT

- Se parler pour se connaître
- Identifier un projet potentiel, petit ou grand
- Demander une offre de services au CCTT
 - Incluant une recommandation pour un programme d'aide financière
- Négocier et conclure une entente
- Présenter un demande à un programme d'aide financière, si nécessaire
- Participer activement à votre projet



Crédit d'impôt pour services d'adaptation technologique, MRQ

- Crédit d'impôt de 40 % des honoraires versés à un CCTT
- Si l'entreprise n'a pas d'impôt à payer, elle reçoit un chèque de la valeur du crédit
- Presque tous les services offerts par les CCTT sont quasi automatiquement admissibles
- Pas d'autorisation à demander avant de lancer le projet
- Formulaire de 2 pages à joindre à la déclaration de revenus (très facile à remplir)
- C'est le programme le plus simple et le plus rapide



Mesure de soutien à l'intensification technologique, MDEIE

- Remboursement équivalent à 50 % du coût total du projet
- Les honoraires d'un ou de plusieurs CCTT doivent représenter au moins 50 % du coût total du projet
- Le projet doit comporter un certain niveau d'innovation technologique
- Aide maximum : 50 000 \$ par projet
- Demande d'une vingtaine de pages qu'on peut déposer en tout temps
- Délai de réponse : cinq semaines, si le dossier est complet



Programme d'aide à la recherche et au transfert, MELS

- Le CCTT reçoit une subvention pour travailler pour l'entreprise
- L'aide peut atteindre jusqu'à 70 % du coût total du projet
- La contribution en espèces de l'entreprise est admissible au crédit d'impôt de 40%
- Le projet doit comporter un certain risque technologique
- Demande d'une vingtaine de pages à déposer par le CCTT en mars ou en octobre



Subventions de recherche et développement appliquée (RDA ICC CRSNG)

- Niveau 1
 - Nouveau partenariat entre une entreprise et un CCTT
 - Subvention maximum de 25 000 \$
 - Contribution en espèces non requise de l'entreprise
 - Délai de réponse : 4 à 6 semaines
- Niveau 2
 - Subvention maximum de 75 000 \$ par an, jusqu'à 3 ans
 - Contribution de l'entreprise de 33% (en nature ou en espèces)
 - Délai de réponse : 3 à 5 mois
- Niveau 3
 - Subvention de plus de 75 000 \$ par an, jusqu'à 3 ans
 - Contribution de l'entreprise de 50% (en nature ou en espèces)
 - Délai de réponse : 6 mois



Autres programmes

- Crédits d'impôt de RS-DE
- Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du CNRC



Visites interactives du PARI-CNRC

- Cinq heures de consultation entièrement payées par le PARI-CNRC
- Pour régler un problème ou pour y voir plus clair sur un sujet technologique d'intérêt pour l'entreprise
- En faire la demande à votre conseiller en technologie industrielle du PARI-CNRC
 - une soixantaine au Québec
 - pour le connaître, appeler au 1-877-994-4727 avec votre code postal



Techno-conseiller

- Mandat :
 - Faire connaître les CCTT et leurs services
 - Faire connaître les programmes d'aide financière
 - Mettre en contact les entreprises avec les CCTT pouvant répondre à leurs besoins
 - Assurer un suivi des dossiers



En résumé...

- Quarante-six centres couvrant :
 - presque tous les secteurs industriels
 - presque toutes les technologies
- 500 experts : techniciens, ingénieurs, chercheurs
- Des programmes d'aide avantageux

Du personnel qualifié pour appuyer votre entreprise dans ses projets d'innovation et de productivité!



Réseau Trans-tech

Pierre Lafrance

819-822-8998 poste 28

plafrance@reseautranstech.qc.ca

www.reseautranstech.qc.ca

